



Omnium

Présenté par



Règlements et informations

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Veuillez lire ces règles de l'Omnium DUX dans leur intégralité avant de participer à la compétition. Ne participez pas à la compétition à moins d'accepter les règles. La participation à la compétition implique une acceptation inconditionnelle des règles, qui sont finales pour tous les aspects de la compétition. En participant, vous acceptez de vous conformer aux décisions des juges, qui sont finales et contraignantes dans tous les cas.

2. OBJECTIFS

2.1 Les objectifs de la compétition sont de promouvoir les programmes de nutrition et les programmes en alimentation au niveau de la formation professionnelle et collégial et universitaire au Canada.

2.2 Le concours vise également à mettre à profit les connaissances et l'excellence des futurs professionnels afin d'améliorer les habitudes alimentaires des Canadiens en leur offrant des solutions ludiques, saines et pratiques.

3. STRUCTURE

3.1 Le comité d'organisation de l'Omnium DUX est composé de l'équipe DUX ainsi que d'experts en alimentation au Québec.

4. ÉTUDIANTS ADMISSIBLES

4.1 Pour être admissible, l'étudiant doit être inscrit, à partir de septembre 2023, dans un programme de nutrition ou de diététique, ou dans un programme d'enseignement des métiers de l'alimentation, dans une institution canadienne.

4.2 L'étudiant peut s'inscrire seul ou en équipe de deux personnes. (Le montant de la bourse sera partagé également entre les étudiants de la même équipe.)

4.3 Les employés ainsi que les personnes vivant sous le même toit que les employés de l'Organisateur du Concours, les organisations des membres du jury et les sponsors ne sont pas éligibles.

5. PROCESSUS D'INSCRIPTION

5.1 Les inscriptions pour l'Omnium DUX 2023 commencent le **11 septembre 2023**.

Les étudiants doivent s'inscrire via le formulaire en ligne :

https://edikom.formstack.com/forms/preinscription_omnium_dux_2023

Les inscriptions sont ouvertes du **11 septembre au 16 novembre 2023**.

5.2 Les étudiants doivent s'inscrire dans la catégorie correspondant à leur domaine d'étude:

- Niveau universitaire, programme de nutrition ou de diététique
- Niveau collégial, programme de technique diététique
- Collège, université ou formation professionnelle, métiers de l'alimentation

5.3 Une fois l'inscription terminée, les participants recevront par courrier électronique le fichier (scénario) ainsi que les instructions correspondant à leur catégorie.

5.4 Les étudiants ont jusqu'au **16 novembre 2023** pour s'inscrire, et jusqu'au **30 novembre 2023, 23h59**, pour envoyer leur candidature à info@mouvementdux.com ou via WeTransfer.

5.5 Tout étudiant peut demander des informations sur le cas et les instructions en envoyant sa demande par courrier électronique à info@mouvementdux.com avant le **16 novembre 2023**.

6. ÉVALUATION DU JURY

6.1 Le jury est composé d'experts spécialisés en nutrition et/ou métiers de l'alimentation, dont l'un sera nommé président du jury.

6.2 Les candidatures des étudiants seront transmises au jury. Le jury aura jusqu'au 8 janvier 2024 pour compléter les grilles d'évaluation. Par la suite, le jury se réunira pour sélectionner les finalistes et les gagnants.

6.3 Le comité d'organisation compilera les résultats. En cas de résultat ex aequo, le comité d'organisation demandera au président du jury de trancher.

7. FINALISTES ET GAGNANTS

7.1 Finalistes : trois (3) pour chaque catégorie. Ils seront dévoilés via nos réseaux sociaux en janvier 2024 et seront contactés par le comité d'organisation.

7.2 Gagnants : un (1) pour chaque catégorie. Ils seront révélés lors du Gala des Grands Prix DUX en février 2024. Plus d'informations seront fournies en temps voulu.

8. PRIX

8.1 Chaque gagnant (ou équipe gagnante) recevra une bourse de 500 \$.

8.2 Chaque gagnant (ou équipe gagnante) recevra un billet pour le Gala des Grands Prix DUX, qui aura lieu le **21 février 2024**.

8.3 Le contenu (recettes, astuces et médias) de chaque gagnant (ou équipe gagnante) sera publié sur les plateformes du Mouvement DUX.

8.4 Deux (2) étudiants choisis au hasard, parmi tous les participants du concours, recevront une boîte surprise DUX.

9. CESSION DES DROITS

Tous les contenus (textes, photos, créations multimédias, etc.) soumis deviendront la propriété des organisateurs du concours. En acceptant de participer au concours, les étudiants accordent à l'organisateur du concours, ainsi qu'aux sponsors, le droit d'utiliser le texte et les matériels soumis, ainsi que leur nom et leur programme d'études, à des fins quelconques, que ce soit en communication interne ou externe, dans des supports marketing ou dans la presse écrite, à la radio, à la télévision, sur les médias interactifs ou tout autre média dans le monde, dans toutes les langues, à perpétuité, en lien avec ce concours.